

Versailles, le 7 mars 2009



Les IA-IPR d'histoire et géographie

Aux professeurs d'histoire et géographie
des collèges et lycées publics et privés
de l'académie de VersaillesS/C Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement de l'enseignement
public et privé**Objet : Lettre de Strabon.**

En faisant des TIC un pilier fondamental du *Socle Commun* dans la scolarité obligatoire, l'Education nationale a clairement choisi d'inscrire la maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication au nombre des connaissances, capacités et attitudes indispensables à l'élève pour poursuivre ses études et s'insérer dans sa future vie professionnelle et sociale. De ce fait, l'objectif de développer les usages des TIC dans les apprentissages fondamentaux est devenu un enjeu majeur pour l'école et donc pour l'histoire-géographie.

L'usage des TIC facilite l'entrée des élèves dans un processus d'apprentissage rendu plus attrayant. Ainsi, elles sont majoritairement utilisées pour accroître l'autonomie des élèves, renforcer leur motivation et conforter les compétences disciplinaires. Les TIC ont souvent une triple dimension ; ce sont des outils de documentation, de communication et de production. Elles concernent l'utilisation de page web, de DVD, logiciels divers, vidéoprojecteurs, TNI, classe mobile, laboratoires multimédia. .. Les situations d'apprentissage afférentes à ces outils sont si nombreuses qu'il est vain de toutes les énumérer. Cependant, la variété des supports facilite leur recours dans trois registres pédagogiques distincts : le registre collégial dans le cadre de leçons, le registre individuel de l'élève face à l'écran et celui de travaux en groupes restreints. Dans les deux derniers cas, travaillant à leur rythme, les élèves ont plus souvent l'occasion d'exprimer leur avis, leur responsabilité est accrue et les élèves en difficulté s'impliquent davantage dans leur travail scolaire. En définitive, au-delà de la transmission des connaissances et du développement des capacités des élèves, les TIC constituent un levier substantiel d'amélioration des comportements et attitudes scolaires.

Au tournant du XXI^e siècle, avait été précisées quelques limites de l'utilisation des nouvelles technologies en soulignant notamment la nécessité de ne pas en faire un instrument de pédagogie frontale qui consisterait, dans un temps long, à mettre les élèves devant un ordinateur ou face à un vidéoprojecteur pour regarder et écouter ou relever des informations. L'utilisation de vidéoprojecteurs, de cubes, de TNI, accouplés à un ordinateur permet toujours d'innover dans la présentation de certaines séquences. Ainsi, la lecture d'une image web, l'utilisation des SIG en géographie, d'un diaporama (guidage progressif dans un document, une image animée) ou d'extraits vidéo en ligne (INA), complètent toujours judicieusement l'offre des manuels et permettent une plus grande interactivité. Cependant, l'usage des pistes a largement évolué ces dernières années. D'une manière plus générale, l'utilisation des TIC paraît ainsi induire de nouvelles situations pédagogiques et modifier la situation frontale d'enseignement. Le professeur est de moins en moins face à ses élèves. Ceux-ci sont devant leur poste de travail, évoluent seuls ou en petits groupes. Le professeur passe derrière eux, instaurant plus facilement un dialogue avec un ou plusieurs de ses élèves. Il peut susciter des activités diversifiées selon les besoins particuliers de chaque élève pour développer chez eux des compétences disciplinaires ou transversales.

Devant avoir une assez bonne maîtrise technique de l'outil, le professeur doit aussi et surtout gérer des situations de classe qui se placent dans un registre nouveau de comportements, d'attitudes et de relations entre les différents acteurs. Parallèlement, sur le plan didactique, l'interaction entre l'enseignement de l'histoire-géographie- éducation civique et les TICE doit éviter l'instrumentalisation de ces derniers. Ainsi, il ne s'agit pas de centrer l'apprentissage sur l'objet technique informatique, mais de créer des situations d'apprentissage centrées sur l'élève intégrant l'ordinateur comme outil. Le savoir et les concepts disciplinaires sont construits par l'élève, validés ou non, et enrichis par des phases de récit magistral qui gardent naturellement toute leur place. Les enjeux sont donc de taille !

C'est pourquoi une intégration réussie des TIC dans l'enseignement de l'histoire-géographie passe aujourd'hui davantage par une formation pédagogique à leur usage que par une formation purement technique. Au-delà des nécessaires compétences manipulatoires, cette formation doit prendre en compte la nécessité de concilier les apprentissages disciplinaires et transversaux avec la gestion de situations de classe nouvelles.

Laurent Le Mercier, Inspecteur d'Académie- Inspecteur Pédagogique Régional d'histoire-géographie.

Rectorat

Inspection
Pédagogique
RégionaleDossier suivi par :
M. Laurent LE
MERCIER
IA -IPR histoire et
géographie3, boulevard de
Lesseps
78017 Versailles
CédexTéléphone : 01 30 83
44 44

○ **Intertice et histoire-géographie :**

La cinquième édition du **Carrefour des usages pédagogiques du numérique** se déroulera au Centre des Nouvelles Industries et Technologies, plus connu sous son acronyme **CNIT** à Paris-La Défense. Nous vous invitons donc à noter d'ores et déjà sur vos agendas les dates d'**Intertice 2009, les 31 mars et 1^{er} avril prochains**. **Intertice** est le rendez-vous de tous les membres de la communauté éducative souhaitant découvrir, échanger ou faire le point sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (Tice) dans les pratiques d'enseignement. Cette manifestation est organisée par le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) de l'académie Versailles avec le soutien du conseil régional île-de-France, des conseils généraux des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise ainsi que du CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique).

- Le mardi 31 mars dédié aux **ENT (Espaces numériques de travail)** sera plus spécialement consacré aux parents, aux collectivités, aux chefs d'établissement.
- Le mercredi 1^{er} avril touchera davantage les enseignants avec un thème central sur **les usages des Tice**.
- Vous pourrez également assister, le 1^{er} avril, au colloque "**Eduquer aux nouveaux médias, ça s'apprend !**"
Un moment fort du salon avec des intervenants déjà annoncés tels que David Assouline (Sénateur), Edwy Plenel (Mediapart), Laurent Mauriac (Rue89), Jean-Marc Merriaux (France 5).

Les membres du GEP histoire-géographie de l'Académie de Versailles seront naturellement présents à cette manifestation pédagogique importante.

Inscrivez-vous et consultez l'actualité d'Intertice sur <http://www.intertice.fr/>

○ **Le stand histoire-géographie :**

Les membres du GEP de l'Académie de Versailles seront présents tout au long des deux journées sur le stand Histoire-Géographie. Ils présenteront **le site STRABON**, ses ressources et les séquences pédagogiques ainsi que les usages des TIC.

○ **Les ateliers concernant l'histoire-géographie :**

Des **ateliers** seront organisés dans 4 classes numériques réparties dans **l'espace Darwin**.

Mardi 31 mars

Classe numérique n°1

11 h - 12 h : Utilisation du TNI et des classes nomades en cours d'histoire

L'utilisation du TNI et des classes nomades pour l'étude d'une ville romaine de Gaule en classe de 6^e.

Sophie Gaudette, Collège Marcel Pagnol, Bonnières-sur-Seine

Classe numérique n°2

15 h - 16 h : Le TNI en géographie

Étudier les transformations et la diversité de l'Inde à travers l'exemple de Mumbai
Utilisation de cartes, diagrammes, images satellites, photographies...

Sami Chérif, Collège Claude Monet, Argenteuil

Mercredi 1er avril

Classe numérique n°1

11 h - 12 h : Création multimédia sur baladeurs numériques : au service de l'individualisation de l'enseignement

L'objectif est de créer du contenu multimédia « sur mesure », et de mettre celui-ci à disposition des élèves sur des baladeurs numériques. En préparant le document multimédia, le professeur peut mêler tous types de documents (textes, sons, vidéos), et manipuler ceux-ci afin de mettre en valeur ce qui l'intéresse. Les élèves, en classe, se servent de ce support pour construire leur leçon (tableaux à remplir, cartes mentales à construire, rédaction sur traitement de texte collaboratif). L'individualisation se joue dans le rapport privilégié que le professeur peut alors entretenir avec les élèves : médiation entre les documents et la trace écrite à construire, il guide, corrige, approfondit en profitant de la curiosité des uns ou des problèmes soulevés par les autres...

Geoffrey Gékière, Collège Paul Eluard, Châtillon

○ Les Rendez-vous du GEP : « L'épistémologie et l'enseignement de l'histoire ».

Une animation pédagogique aura lieu le mercredi 29 avril, de 14 h à 17 h au CRDP de Buc. Elle portera sur la question **des démarches spécifiques à l'enseignement de l'histoire**. La question de **la mise en œuvre et de l'évaluation des objectifs d'apprentissage sera aussi abordée**.

Concernant les démarches, les points suivants seront abordés :

- ✓ La leçon d'histoire, une reconstruction intellectuelle.
- ✓ Le récit en histoire: un enjeu pour le magister et pour l'élève.
- ✓ La place et le statut du document
- ✓ Les acteurs dans l'enseignement de l'histoire.
- ✓ Mettre en œuvre l'histoire des arts.

Un programme finalisé sera affiché sur le site Strabon ultérieurement.

● Projets pédagogiques, actions éducatives, expositions... :

○ **Prix des droits de l'homme - René Cassin 2008-2009**

La note de service n° 2008-170 du 17-12-2008 relative au « **Prix des droits de l'homme - René Cassin 2008-2009** » est parue au BO N°30 n° 1 du 1er janvier 2009.

Le Prix des droits de l'homme - René Cassin, organisé conjointement avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (C.N.C.D.H.), vise à récompenser **les meilleurs projets d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme** réalisés dans les établissements secondaires publics et privés sous contrat. Il doit permettre de valoriser, les très nombreuses initiatives mises en place dans les collèges et les lycées dans ce domaine. Ce prix rend hommage à René Cassin, dont le combat et l'engagement en faveur des droits de l'homme furent exceptionnels et exemplaires. Vice-président de la commission des droits de l'homme des Nations unies, il apporta une contribution essentielle à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. **Le choix des thèmes traités, en relation avec les droits de l'homme, est libre**. En 2009, **une attention particulière pourra être portée aux droits de l'enfant**, dans le cadre de la commémoration **du 20ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 2009)**. Le prix a aussi vocation à valoriser les projets menés au titre de la mémoire et de la prévention des crimes contre l'humanité. Les projets peuvent être réalisés dans des cadres variés (enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires, ateliers, associations scolaires.) et mobiliser un groupe d'élèves, une classe ou l'ensemble de l'établissement. Les jurys privilégieront les projets qui développent l'autonomie et l'initiative des élèves dont la qualité de la réalisation sera distinctive.

○ **Sections européennes, DNL histoire et géographie**

Le site dédié aux sections européennes a été supprimé à la demande de la DAREIC. Toute la documentation administrative (ouverture de sections, certification complémentaire des enseignants, etc.) se trouve maintenant sur le site de la DAREIC. Les documents pédagogiques et didactiques, comptes rendus de réunions, productions, se retrouvent sur le site Histoire-Géographie -*Strabon*.

Voir sur ce même site, en actualité, le compte-rendu de la réunion de Marly-le Roi du 10 décembre 2008 concernant les professeurs d'histoire-géographie en section européenne.

▪ **Informations générales concernant les sections européennes**

Il existe actuellement 86 sites de sections euro en HG dont :

- ✓ 49 en anglais (dont 2 officiellement non pourvues),
- ✓ 28 en allemand (dont 3 non pourvues),
- ✓ 13 en espagnol (dont une pourvue avec difficultés),
- ✓ 1 en italien,
- ✓ 2 en portugais (1 non pourvu).

▪ **Informations diverses.**

- ✓ Un numéro spécial de *Echelles*, bulletin de liaison de l'Académie de Créteil, est consacré à la DNL Histoire Géographie et à l'enseignement en section européenne.
- ✓ **Un séminaire international se tiendra au CIEP, les 1^{er}, 2 et 3 avril 2009, sur l'enseignement bilingue de l'Histoire** : ce séminaire réunira des représentants de 25 à 30 pays dans lesquels il existe des formes variées d'enseignement bilingue de l'histoire.
- ✓ Vous pouvez consulter **sur le site du CIEP : les actes de ces séminaires, le « Billet du Bilingue », les propositions de stages à l'étranger...**

▪ **Le point sur le Bac 2009 .**

La session 2009 aura lieu du 4 au 7 mai, juste après la certification complémentaire, qui aura lieu du 24 avril au 2 mai. Prévisions :

- ✓ 4105 candidats inscrits pour 2009 (671 en allemand, 2862 en anglais, 429 en espagnol).
- ✓ 3340 présentent la DNL histoire-géographie

Pour les 3 langues principales les épreuves seront décentralisées dans des établissements. Pour les autres langues, les épreuves auront lieu au SIEC. Les commissions de sujets se réuniront le 4 mars pour l'allemand, le 11 mars pour l'anglais, la relecture des sujets est prévue le 18 mars. **Le programme est le même qu'en 2008. Il est impératif de prendre en compte le programme et de renseigner exactement la fiche que les candidats présenteront au jury, en précisant les moyens.**

○ **Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)**

Le mercredi 25 mars 2009 aura lieu, à la **Cité nationale de l'histoire de l'immigration** (Palais de la Porte dorée, 293 avenue Daumesnil, 75012 Paris), la journée académique de la CNHI sur le thème de suivant : « *Images et représentation des étrangers* ». Vous pouvez retrouver le programme complet ainsi que les modalités d'inscription, en actualité, sur le site Strabon.

○ **L'histoire des arts**

L'histoire des arts devient obligatoire à partir de la rentrée 2009, au collège et au lycée. Il s'agit d'un enseignement partagé entre plusieurs disciplines, principalement celles couvrant le champ des humanités, mais pas exclusivement. L'histoire, la géographie, l'éducation civique sont à ce titre particulièrement concernées par cet enseignement. Il fait explicitement partie intégrante des nouveaux programmes du collège applicables progressivement à partir de la rentrée 2009. L'histoire des arts fait ainsi l'objet d'un paragraphe de présentation dans l'introduction des nouveaux programmes, d'un encart explicatif dans les programmes de 4^e et de 3^e. Il ne s'agit pas d'un temps supplémentaire histoire des arts, mais de l'intégrer dans la programmation et les progressions que les enseignants mettent en place dans leurs disciplines. **Un texte de cadrage est disponible sur le site Eduscol (BO du 28 août 2008)** qui donne les principes et les grands axes de cet enseignement. Les animations pédagogiques qui se déroulent depuis le début du mois de février autour des nouveaux programmes du collège présentent toutes le volet histoire des arts. Nous attirons l'attention sur le fait que l'histoire des arts concernera dès la rentrée 2009 toutes les classes de collège et pas seulement la classe de 6^e. Au lycée, l'histoire des arts s'intègre dans les programmes actuels, en attendant la réforme du lycée.

Pour vous aider dans votre réflexion :

Une expérimentation a eu lieu cette année dans l'Académie et fera l'objet d'un compte-rendu **sur le site histoire des arts de l'Académie** (www.hda.ac-versailles.fr), un lien sera mis sur Strabon. Des pistes d'organisation seront proposées, et des réponses aux questions qui se posent. Le PAF 2009-2010 proposera de nombreux stages. Sur Strabon, vous pouvez trouver d'ores et déjà des séquences et très prochainement le compte-rendu du stage « Arts et religions ». Sur le site Eduscol devrait être publié un texte « des ressources pour la classe » et le ministère de la culture proposera à la rentrée 2009 des ressources en lien direct avec le programme histoire des arts

○ **Protocole d'inspection**

Afin de faciliter le bon déroulement d'une inspection, nous vous rappelons les éléments qu'il convient de mettre à notre disposition lors de nos rencontres :

- Les **cahiers de textes** des classes en responsabilité complétés conformément à la Circulaire du 3 mai 1961 (RLR 550-1b) qui en définit le contenu : Il comporte le titre de la leçon, le nombre d'heures consacrées à traiter une question, les dates des séances et les grandes articulations du cours. Les **évaluations** proposées aux élèves sont collées dans ledit cahier. Nous voudrions attirer votre attention sur l'importance de ce document qui permet une continuité pédagogique en cas d'absence du professeur.
- Les **objectifs** de la séance, son insertion dans une séquence elle-même positionnée dans une programmation annuelle.
- Les **documents** utilisés au cours de l'heure de cours et/ou le **manuel scolaire dont l'utilisation devrait être privilégiée.**
- Les **projets** conduits par le professeur dans les classes en responsabilité qui témoignent d'un investissement dans la vie de l'établissement.
- Les **questions** que l'enseignant et l'équipe se posent.

Nous vous souhaitons une bonne poursuite de cette année et beaucoup de satisfactions avec vos élèves.

Avec nos cordiales salutations.

Danièle COTINAT, Véronique GRANDPIERRE, Laurent LE MERCIER, Anick MELLINA, Marc VIGIE, Laurent WETZEL. **IA-IPR histoire et géographie**